



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DU CANADA PRÈS LE SAINT-SIÈGE
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Samedi 7 avril 1979

Monsieur l'Ambassadeur

La manière dont Votre Excellence vient de présenter ses Lettres de créance m'a beaucoup touché, et je tiens d'abord à La remercier de ses propos que j'ai vivement appréciés.

Je souhaite que, dans le cadre de la haute mission que vous inaugurez auprès du Saint-Siège, vous trouviez de grandes satisfactions: elles prolongeront sans doute celles que vous avez éprouvées en servant votre pays auprès d'instances internationales comme l'UNESCO et la Commission des Droits de l'Homme; elles viendront aussi de ce que vous serez témoin et protagoniste de valeurs spirituelles qui assurent un fondement solide à de tels droits.

Au-delà de votre personne, je salue respectueusement Son Excellence le Gouverneur général et aussi tout le peuple canadien. Je garde en effet un excellent souvenir des populations très hospitalières qui m'ont accueilli lors de mes visites aux émigrés polonais, et je sais par ailleurs les mérites et les ressources humaines et spirituelles de vos compatriotes.

Vous avez souligné, Monsieur l'Ambassadeur, le vif souci de votre Gouvernement de promouvoir idéalement et de réaliser concrètement, à l'intérieur du pays comme sur la scène internationale, le respect des personnes, la justice sociale, la paix et le désarmement, l'entraide au développement. De tels objectifs sont à l'honneur de votre pays et le Saint-Siège ne peut que s'en réjouir.

Les catholiques canadiens partagent d'ailleurs largement ces préoccupations, comme en témoignent de nombreux documents de l'Episcopat relatifs à la paix, à l'éducation, au partage, au sort des enfants, des pauvres, des chômeurs, des réfugiés, des étrangers, à la coopération avec

les pays les plus démunis. L'homme est en effet la première route et la route fondamentale de l'Eglise.

Que pouvons-nous souhaiter, sinon que ce souci de la dignité de tout homme progresse, s'affermisse, s'étende à tous les milieux, à tous les systèmes, jusqu'aux confins de la terre, et s'incarne dans la vie quotidienne, dans des mesures concrètes et efficaces?

Le respect des droits inviolables de l'homme appelle des garanties humaines, juridiques, au sein de chaque nation comme dans les rapports entre les nations, et aussi des révisions incessantes des comportements, afin que le respect soit réalisé dans la lettre et dans l'esprit. Il requiert plus encore des convictions solides, des motivations d'ordre éthique et spirituel, que les sciences sont incapables de fournir par elles-mêmes, et c'est bien le drame de notre époque, si fière, à juste titre, de ses conquêtes techniques, si forte çà et là de ses richesses matérielles, si imbue presque toujours de ses visées humanistes, mais souvent si débile pour réaliser vraiment et durablement l'esprit des droits humains et pour éduquer l'homme à ses devoirs en même temps qu'à ses droits.

Précisément, la foi chrétienne – qui s'est si bien enracinée dans votre pays, marquant sa civilisation, en orientant les mœurs et les institutions – puise le respect de la dignité de tout homme et le dynamisme de son service dans l'amour que le Dieu Créateur et le Christ Rédempteur ont manifesté et manifestent sans cesse à tout homme pour son salut plénier. La première tâche de l'Eglise est donc de consolider, d'épanouir, de rayonner une saine foi, avec tous les moyens spirituels et éducatifs qui lui sont propres. Ce faisant elle est certaine de poser aussi le meilleur fondement à l'action des hommes pour le bien de chacun de leurs frères et des communautés humaines.

Ces perspectives caractérisent les vœux que je forme aujourd'hui de tout cœur, dans la prière, à l'adresse du peuple canadien et de ses Gouvernants, avec une pensée spéciale pour l'Eglise qui est au Canada.

Je sais à quel point Votre Excellence est personnellement familiarisée avec de telles considérations. Je Lui souhaite donc un heureux accomplissement de sa mission, en faveur de relations toujours plus cordiales et plus fructueuses entre le Canada et le Saint-Siège.

*AAS 71 (1979), p. 660-661. *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol.II, 1 pp. 820-822. *L'Attività della Santa Sede* 1979 pp. 238-239. *L'Osservatore Romano* 8.4.1979 pp.1, 2. *L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.16 p.10.

La Documentation catholique n.1763 p.421.
